

COMMUNE DE SULLENS

MUNICIPALITE

Rue du Château 2
1036 Sullens

AU CONSEIL COMMUNAL
DE SULLENS

Sullens, le 19 mai 2025

PREAVIS MUNICIPAL N° 3/2025

RAPPORT DE GESTION ET DES COMPTES 2024

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 36 de la Loi sur la comptabilité des communes, la Municipalité a l'honneur de vous soumettre :

- les comptes communaux de l'année 2024
- le rapport de gestion s'y rapportant

Conclusion

La Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre la décision suivante :

Le Conseil communal, dans sa séance du 12 juin 2025, après avoir :

- vu les comptes et le rapport de gestion présenté par la Municipalité
- entendu le rapport de la Commission de gestion

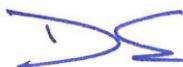
approuve les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2024 et donne décharge à la Municipalité de sa gestion pour l'année 2024.

Ce préavis est adopté par la Municipalité en séance du 19 mai 2025.

Les comptes ont été révisés le 30 avril 2025 par la Fiduciaire Fiducial S.A. Genève.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :



D. Simond

La Secrétaire :



N. Bégel

Commission de gestion : MM. Killien Baudat, Benjamin Valet, Claude Saugeon,
Sébastien Thiébaud, Florent Eckert

Rapport de gestion et des comptes 2024

Préavis 3/2025

COMMUNE DE SULLENS

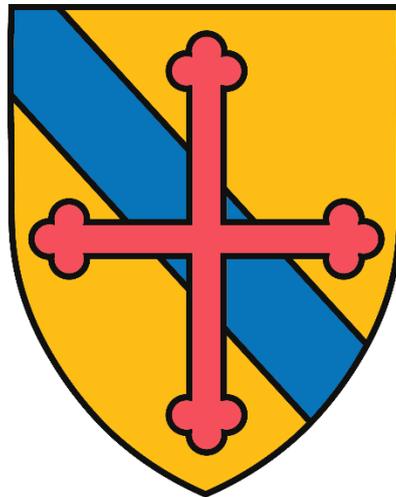


TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
COMPTES DE FONCTIONNEMENT	5
GÉNÉRALITÉS	5
Tableau récapitulatif net par fonction	5
Tableau récapitulatif par nature	6
Répartition du bénéfice	7
Participations cantonales/communales	7
Capacité d'autofinancement	8
1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE	9
101. Conseil Communal	9
102. Municipalité	10
110. Administration	11
150. Affaires culturelles	13
180. Transports	13
2. FINANCES	14
210. Impôts	14
220. Finances	14
3. DOMAINES ET BÂTIMENTS	15
31. Terrains	15
32. Forêts	15
35. Bâtiments communaux	16
4. TRAVAUX	17
420. Urbanisme	17
430. Routes	17
440. Parcs, places, cimetière	18
450. Ordures ménagères et déchetterie	18
460. Epuration	18
5. INSTRUCTION PUBLIQUE – CULTES	19
510. & 520. Groupement scolaire de La Chamberonne	19
580. Eglise	20
6. POLICE	20
610. Gendarmerie	20
611. Patrouilleurs scolaires	21
650. Défense incendie (SDIS)	21
660. Protection civile	21
7. SÉCURITÉ SOCIALE	21
710. Service social et intercommunal	21
720. Prévoyance sociale cantonale	22
8. SERVICES INDUSTRIELS	23
810. Service des eaux	23
COMPTES DU BILAN	24
DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES - BILAN PAR COMPTE	24
910 Disponible	24
911 Débiteurs	24
912 Placements	24
913 Actifs transitoires	25
914 Investissements	26
915 Prêts et capitaux de dotation	26
920 Engagements courants	26
922 Emprunts à moyen et long terme	26
925 Passifs transitoires	27
928 Financements spéciaux & Fonds de réserve	27
929 Capital	27

COMPTES D'INVESTISSEMENTS.....	28
C.1 PRÉAVIS CLÔTURÉS	28
Préavis 1/2019 Séparatif quartier de Perroset 2ème étape, lot 2.....	28
Préavis 1/2023 Réfection des rues de l'Eglise et de la GRANGE NEUVE.....	29
Préavis 2/2023 Aménagement de la cour du collège	29
Préavis 3/2023 Travaux de bouclage de la conduite d'eau potable «Pâquis ».....	30
Préavis 9/2023 Remplacement du véhicule communal	30
C.2 PRÉAVIS EN COURS	31
C.3 AMORTISSEMENTS.....	31
SIGLES ET ABRÉVIATIONS	32

Annexe : Résumé des comptes 2024 pour le Canton

INTRODUCTION

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères,
Messieurs les Conseillers,

Le rapport de gestion contient les informations et commentaires sur les travaux et activités effectués durant l'année 2024.

Il débute par un premier chapitre « Généralités » incluant des tableaux récapitulatifs par fonction et par nature, la répartition du bénéfice, une information sur les participations cantonales et communales ainsi que des indicateurs financiers.

Dans les chapitres suivants, il se réfère au plan comptable et à la répartition des éléments par fonction:

1. Administration générale
2. Finances
3. Domaines et bâtiments
4. Travaux
5. Instruction publique et cultes
6. Police
7. Sécurité sociale
8. Services industriels

S'ensuit les éléments d'informations en lien avec les comptes du bilan puis la situation des préavis et, pour terminer, une liste d'abréviations courantes.

Tout au long de ce document vous trouverez des liens rouges cliquable vous permettant d'obtenir des informations complémentaires directement sur les structures mentionnées.

→ sullens.ch

Toutes les informations chiffrées sur le budget 2024 ont été adaptée sur la base du préavis 5/2024 ayant pour objet l'ajustement des prévisions de nos charges/produits 2024.

Les comptes 2024 ont été approuvés par la Municipalité lors de sa séance du 14 avril 2025 avec un bénéfice de CHF 2'711.49.

Bonne lecture !

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

GÉNÉRALITÉS

TABLEAU RÉCAPITULATIF NET PAR FONCTION

Le détail des montants indiqués dans ce tableau se trouve dans les feuilles de couleurs en annexe.

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
1 Administration générale	-727'487.65	-750'000.00	-668'428.35
2 Finances	2'998'961.77	3'039'300.00	2'751'803.21
3 Domaines/Bâtiments	81'599.65	76'600.00	152'322.35
4 Travaux	-426'913.06	-443'000.00	-363'070.60
5 Instruction publique/Cultes	-571'998.87	-605'900.00	-570'515.30
6 Police	-279'073.05	-254'400.00	-248'866.90
7 Sécurité sociale	-1'045'600.05	-1'122'500.00	-1'045'223.80
8 Services industriels	-26'777.25	-30'100.00	-5'491.45
Clôture	-2'711.49 (négatif = bénéfice)	90'000.00 (positif = perte)	-2'529.16 (négatif = bénéfice)

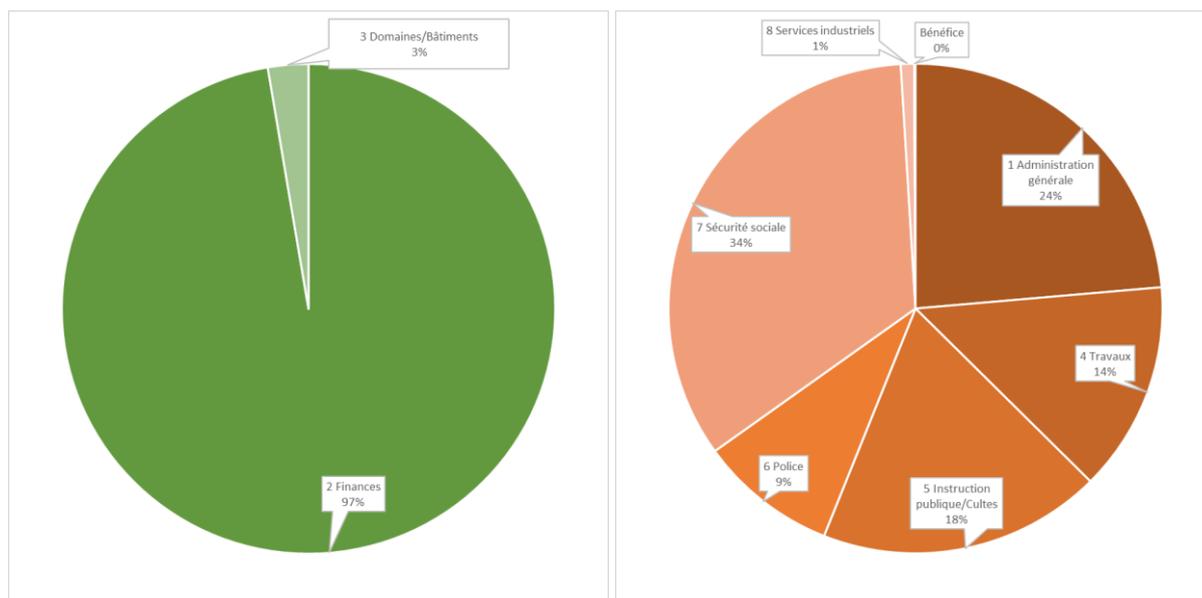
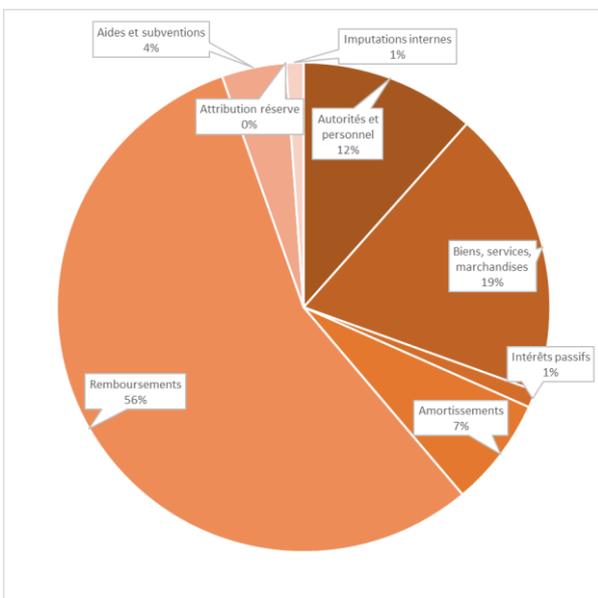
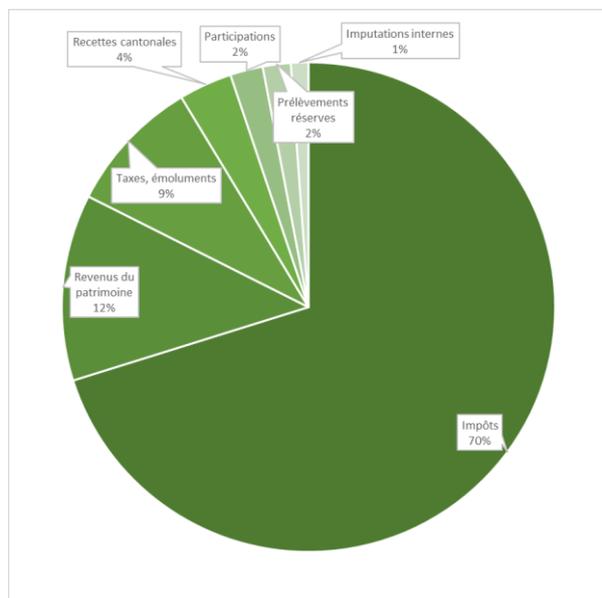


TABLEAU RÉCAPITULATIF PAR NATURE

Le détail des montants indiqués dans ce tableau se trouve dans les feuilles de couleurs en annexe.

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
CHARGES	5'722'321.14	5'508'400.00	5'798'297.79
Autorités et personnel	658'533.80	632'800.00	634'520.55
Biens, services, marchandises	1'089'103.36	1'168'400.00	967'414.37
Intérêts passifs	65'407.72	70'500.00	62'301.50
Amortissements	410'647.29	205'000.00	874'658.72
Remboursements	3'191'959.07	3'114'200.00	2'972'993.60
Aides et subventions	241'363.90	241'500.00	202'589.15
Attribution réserve	0.00	0.00	0.00
Imputations internes	65'306.00	76'000.00	83'819.90
REVENUS	5'725'032.63	5'418'400.00	5'800'826.95
Impôts	4'016'338.61	3'707'500.00	3'586'979.54
Revenus du patrimoine	704'824.05	679'100.00	710'840.46
Taxes, émoluments	510'581.92	448'000.00	684'556.20
Recettes cantonales	200'128.55	140'000.00	170'758.80
Participations	122'853.50	233'800.00	423'872.05
Prélèvements réserves	105'000.00	134'000.00	140'000.00
Imputations internes	65'306.00	76'000.00	83'819.90



RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

Les comptes de fonctionnement, présentent un excédent de recettes de CHF 70'546.04 ceci avant attributions aux amortissements complémentaires.

Les attributions du bénéfice suivantes ont été approuvées par la Municipalité :

Excédent de recettes	70'546.04
Amortissement pour les frais d'études de la transformation de l'auberge communale selon préavis N° 9/2021	-37'834.55
Amortissement réfection chaussée route de Mex selon préavis N° 3/2013	-30'000.00
Résultat de l'exercice (bénéfice)	2'711.49

PARTICIPATIONS CANTONALES/COMMUNALES

Notre participation aux charges cantonales pour l'exercice 2024 (péréquation intercommunale, police cantonale et facture sociale) est largement supérieure au budget. L'augmentation de la population et de fait aussi des impôts, a un impact direct sur la péréquation. Ceci induit un rattrapage conséquent du décompte final de l'année 2023 sur les comptes 2024, soit CHF 357'921.00 de charges en plus pour la péréquation, CHF 28'748.00 de charges en plus pour la police cantonale et, par contre, un retour de CHF 98'082.00 sur la facture sociale, soit un montant net de charges supplémentaires enregistrés en 2024 de CHF 288'587.00.

Probablement le même effet sera constaté sur l'exercice 2025 (décompte final de la péréquation des comptes 2024).

Il est également relevé que l'exercice 2024 sera le dernier sous le régime du système péréquatif en place depuis 2011. La nouvelle péréquation intercommunale (NPIV) est entrée en vigueur dès le 1^{er} janvier 2025.

Le résumé se présente comme suit :

	Comptes 2024	Budget 2024
Péréquation intercommunale		
- alimentation	-1'055'438.00	-1'056'000.00
- retour	228'634.00	228'000.00
Supplément décompte 2023		
- alimentation	-213'901.00	0.00
- retour	-144'020.00	0.00
Police cantonale	-166'592.00	-167'000.00
Supplément décompte 2023	-28'748.00	0.00
Facture sociale (cohésion sociale)	-956'021.60	-956'000.00
Retour décompte 2023	98'082.00	0.00
Totaux	-2'238'004.60	-1'951'000.00

INDICATEURS FINANCIERS

Afin de permettre une comparaison intercommunale, une série d'indicateurs standardisés ont été mis en place par la DGAIC (Direction générale des affaires institutionnelles et des communes).

→ vd.ch

L'ensemble des données des années précédentes peuvent-être consultées en suivant les deux liens suivants :

→ public.tableau.com & → mstrpub.vd.ch

Pour ce rapport, nous avons choisi de présenter uniquement l'indicateur de la capacité d'autofinancement qui nous semble suffisant pour illustrer la santé financière de notre commune.

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

Cet indicateur répond à la question « Quelle proportion des revenus courants est disponible pour financer de nouveaux investissements ? »

Pour l'année 2024, le calcul de la marge d'autofinancement est le suivant :

	2024
Résultat de l'exercice	2'711
33. Amortissements	410'647
330. Pertes sur débiteurs	-13'487
380. Attributions aux réserves	0
Reprise de réserves	-50'000
Marge d'autofinancement	349'871

Capacité d'autofin.	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Marge d'autofin.	717'781	1'106'641	743'397	1'023'935	1'234'817	726'165	349'871
Revenu courants	4'516'103	4'913'317	5'114'650*	7'588'854*	5'789'219	5'577'007	5'554'726
Capacité	15.9%	22.5%	14.5%	13.4%	21.3%	13.0%	6.3%

* adaptation des chiffres dans le cadre de la succession exceptionnelle

Les valeurs sont appréciées selon les critères suivants :

Bonne	Suffisante	Insuffisante	Mauvaise
>10%	6-10%	3-6%	<3%

Nous pouvons relever que cette marge a diminué de moitié en 2024 par rapport à l'année 2023. Tant pour les charges que pour les recettes, le budget 2024 a été globalement respectés et le principal bonus au niveau des impôts sur les rentrées supplémentaires des impôts conjoncturels (voir tableau sous chiffre 2 en page 14) a permis de compenser les charges supplémentaires du décompte 2023 des charges cantonales à payer (voir tableau en page 7).

1. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
101 Conseil communal	-17'741.70	-16'000.00	-17'123.05
102 Municipalité	-170'421.05	-160'000.00	-159'915.80
110 Administration communale	-447'651.40	-470'000.00	-398'895.20
150 Affaires culturelles	-11'381.00	-12'000.00	-11'115.00
180 Transports	-80'292.50	-92'000.00	-81'379.30
Résultat	-727'487.65	-750'000.00	-668'428.35

101. CONSEIL COMMUNAL

Composition au 31.12.2024

Présidente : Mme Danielle SIMONS

1er Vice-président : M. Alain BADAN

2^{ème} Vice-Présidente : Mme Evelyne ZANGGER

Scrutateurs : M. Arcangelo PREIE, M. Serge BÖHI

Scrutateurs suppléants : Mme Anne DUBAULOZ, M. Christian DUPERRUT

Secrétaire du Conseil : Mme Annette CORTHAY

Huissier : M. Jonathan LEUSCHNER

Vous trouverez les membres des commissions sur le site internet de la commune → sullens.ch

Séances 2024

Le Conseil communal a tenu trois séances ordinaires, 18 avril, 6 juin, et 11 décembre 2024.

Les préavis suivants ont été traités :

N°	Sujet
1-2024	Demande d'un crédit d'étude pour le chemin de Moille-Sullaz
2-2024	Rapport de gestion et des comptes 2023
3-2024	Rénovation de la grande salle – Demande d'un crédit de construction
4-2024	Budget 2025
5-2024	Crédits complémentaires 2024
6-2024	Modification des statuts de l'ARASPE
7-2024	Demande d'un crédit d'étude exploratoire pour le contournement de Sullens et Bournens

Tous les préavis et les rapports traités par le Conseil communal durant l'année sont consultables sur le site internet de la commune → sullens.ch

102. MUNICIPALITÉ

Composition et attributions au 31.12.2024

Dicastère de M. Christian GOZEL, Syndic

Administration générale – Ressources humaines – Finances – SDNL – Police/sécurité

Délégations et commissions :

- Membre du groupe de pilotage (Schéma Directeur du Nord Lausannois)
- Délégué aux assemblées générales de l'ARGdV (Association régionale du Gros-de-Vaud)
- Membre de l'assemblée des syndics du groupe Venoge
- Délégué à l'Union des Communes Vaudoises (UCV)
- Président de la Commission de salubrité
- Membre de la Commission d'estimations fiscales des bâtiments
- Membre du Bureau de référence de l'Etablissement scolaire de la Chamberonne

Dicastère de M. Roland VALET, Municipal et vice-syndic du 1.7.2021 – 30.9.2022

Routes – Eclairage public – Services industriels – Espaces publics – Forêts

Délégations et commissions :

- Membre de l'AIEE Penthaz (conseil intercommunal)
- Membre du groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge
- Membre de la Forestière (Société coopérative des propriétaires et exploitants forestiers)
- Membre de la Société coopérative Boipac
- Délégué du SIL Lausanne
- Délégué auprès de COSVEGAZ
- Délégué auprès de la Romande Energie

Dicastère de Mme Marie Christine PITTON, Municipale et vice-syndique du 1.10.2022 au 31.12.2023

Instruction publique – Cohésion sociale – Environnement/Agenda 21 – Accueil pré- et parascolaire -
Paroisses

Délégations et commissions :

- Membre du Comité et du Bureau de l'AJENOL
- Membre du comité de l'ASAC (Association des Structures d'Accueil de la Chamberonne)
- Présidente du Bureau de référence de l'Etablissement scolaire de la Chamberonne
- Membre du Conseil d'Etablissement de la Chamberonne

Représentations : ARASPE, ASPMAD (CMS, soins à domicile), Réseau Santé Région Lausanne, EHNV (Hôpitaux du Nord Vaudois), APVRL (Passeport Vacances), AMF (Accueillantes en Milieu Familial), Coord21, déléguée de l'AJENOL à la chambre consultative de la FAJE.

Dicastère de M. Didier SIMOND, Municipal et vice-syndic du 1.1.2024 au 31.3.2025

Bâtiments communaux – Manifestations/sociétés locales – Informatique – Transports/Mobilité

Délégations et commissions :

- Aucune délégation en 2024.

Dicastère de M. Thierry GOLAY, Municipal et vice-syndic du 1.4.2025 au 30.6.2026

Police des constructions – Urbanisme – PCi – SDIS – Communication/réseaux sociaux –
Epuración/gestion des déchets

Délégations et commissions :

- Délégué au Conseil intercommunal du SDIS Venoge
- Délégué à l'Organisme intercommunal de la protection civile
- Membre de l'AIEE Penthaz (conseil intercommunal)
- Membre du Comité de la déchetterie intercommunale
- Délégué auprès de VALORSA

Commentaires

Dans le courant de l'année 2024, la Municipalité a tenu 46 séances dans lesquelles elle a traité 625 points d'ordre du jour.

Un engagement important des Municipaux sur les divers projets de l'année a généré un dépassement de vacations de CHF 7'437.50 par rapport au budget.

La mise en place d'une assurance perte de gain maladie n'avait également pas été budgétée ce qui équivaut à un dépassement de CHF 4'830.-

110. ADMINISTRATION

Population et démographie

Au 31 décembre	Population	
2017	1005	+ 27 habitants
2018	1036	+ 31 habitants
2019	1035	- 1 habitant
2020	1041	+ 6 habitants
2021	1143	+ 102 habitants
2022	1170	+ 27 habitants
2023	1198	+ 28 habitants
2024	1225	+ 27 habitants

Evolution de la population de Sullens durant l'année :

- Départs: 89
- Arrivées: 106
- Naissances: 13
- Décès: 3

Ressources humaines

Au niveau de l'administration communale et de la bourse, au 31 décembre 2024, nous avons quatre collaborateurs pour un EPT (équivalent plein temps) de 1,9.

A titre d'information, nos collaborateurs communaux, sont engagés pour un EPT de 1,5. Les salaires ne sont pas inclus dans ce compte mais sont répartis dans les divers comptes concernés par leur travail (prorata). Il en va de même pour les auxiliaires que nous engageons à la demande. Cette façon de procéder nous permet de ne pas engager du personnel complémentaire fixe pour qui nous n'aurions pas d'occupations suffisantes sur l'année complète, s'agissant souvent de travaux « sur demande et occasionnels » ou ne pouvant pas être accomplis par une personne seule.

Un écart au budget s'explique par une absence maladie qui a été remplacée ainsi qu'à une hausse du taux d'activité de notre collaboratrice du contrôle des habitants.

Bourse communale

Les tâches principales du boursier communal sont la tenue de la comptabilité de la Commune, la supervision et le suivi du budget ainsi que l'estimation des répercussions des investissements. Notre boursier travaille en étroite collaboration avec la Municipalité et le Greffe pour mettre en œuvre les choix politiques. Pour information, en 2024, il a été établi 1'260 factures, payé 1'247 factures et passé plus de 3'600 écritures comptables. Son travail comporte également le suivi pour l'encaissement, avec, si nécessaire, les procédures auprès de l'office des poursuites.

En outre, notre boursier fait régulièrement office de conseiller pour la Municipalité et tient également les comptes pour l'église.

En 2024, il a également commencé la formation et les démarches pour le passage de notre comptabilité en MCH2 pour l'année 2026, ceci dans le cadre de l'harmonisation des programmes comptables des administrations suisses.

Sociétés locales

Soutien communal aux sociétés locales et sportives.

La Commune de Sullens soutient un nombre important d'organisations, d'associations et de sociétés locales et sportives qui offrent une très grande palette d'activités pour tous les âges et ceci durant tous les mois de l'année. Le soutien communal étant principalement la gratuité des diverses installations et salles à disposition. Les sociétés extérieures bénéficient d'un soutien financier pour les enfants de notre village.

Cette année nous avons malheureusement appris la cessation d'activité du Chœur mixte de notre village qui avait été fondé en 1954.

Informatique

Le changement de prestataire IT a débuté en 2024 et se terminera en 2025 comme prévu. Par contre, les projets de mise en place d'une GED et de certification Cybersafe ont été reporté sur le budget 2025. Un logiciel a été mis en place pour la gestion du temps des collaborateurs fixes.

Manifestations

La première fête de l'été a été organisée par nos sociétés locales avec le soutien de la commune pour le financement de l'ensemble des animations. Grâce à un programme varié et à une météo radieuse les deux premiers jours, cette manifestation a rencontré un franc succès.

Plan climat

Le mandat d'étude « photovoltaïque » pour les propriétaires a été réalisé par le bureau d'ingénieur mandaté. 236 panneaux (plus de 400 m²) sur 10 installations ont été posés durant l'année dont 6 conséquemment à l'étude.

Selon le budget, reprise du fonds de réserve PECC d'un montant de fr. 20'000.- pour les diverses subventions versées en relation avec ce chapitre.

Communication

Le projet de refonte du journal communal et du site internet ont été reporté sur le budget 2025.

Dons, aides et subventions

Ce poste est également en lien direct avec le Plan climat (PECC) ci-dessus. Voici les thèmes concernés :

- Subvention vélos (17)
- Subvention Rail-Check (649 transactions)
- Abonnement Générations (77)
- Subvention juniors (sociétés hors village)
- Abonnements CFF « étudiants et jeunes » (29)
- Billets dégriffés CFF (17)
- Bibliothèque
- SullenS'Anim'
- Subvention au remplacement des haies de lauriers (1)
- Diverses aides aux sociétés et événements

Permis de construire

- 14 permis de construire délivrés
- 32 autorisations dispensées d'enquête, dont 10 pour des panneaux solaires
- 3 permis d'habiter
- 6 permis d'utiliser

150. AFFAIRES CULTURELLES

La participation pour ce poste reste stable.

180. TRANSPORTS

Malgré l'ajout de trois courses supplémentaires sur l'horaire 2024, ce poste composé exclusivement d'une facture cantonale est en diminution par rapport au montant budgétisé par le canton.

Pour rappel, la répartition du financement entre les communes d'une région de transport public est effectuée sur la base de la population et du coefficient de desserte de ces dernières.

2. FINANCES

Malgré l'augmentation importante du montant de financement de la péréquation intercommunale visible sous le chiffre « 220. Finances », il n'a pas été nécessaire d'avoir recours au fonds de réserve dédié, ceci au vu des comptes globaux encore bénéficiaires et surtout de la bonne tenue des impôts conjoncturels (mutation - succession/donation – gains immobiliers). A noter que ceux-ci ont un impact sur la péréquation cantonale, à savoir que les 50% de ceux-ci repartent au Canton.

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
210. Impôts	4'214'551.00	3'832'500.00	3'746'629.02
220. Finances	-1'147'754.68	-793'200.00	-623'325.81
230. Amortissements / fds réserve	-67'834.55	0.00	-371'500.00
Résultat	2'998'961.77	3'039'300.00	2'751'803.21

210. IMPÔTS

Extrait de comptes

210. Impôts	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Revenu	2'833'202.67	2'800'000.00	2'682'549.22
Fortune	426'492.26	400'000.00	393'831.23
Source	38'253.90	20'000.00	18'394.74
Bénéfice net	114'274.45	70'000.00	110'798.35
Fonciers	284'880.50	270'000.00	264'398.85
Mutations	300'242.50	140'000.00	95'801.10
Successions/donations	10'649.50	2'000.00	14'868.50
Intérêts moratoires	28'607.00	15'000.00	16'325.51
Gains immobiliers	179'433.35	140'000.00	155'327.35
Divers autres impôts et postes négatifs (frais, défalcatons, etc.)	41'879.25 -43'364.38	5'500.00 -30'000.00	33'389.10 -39'054.93
Résultat	4'214'551.00	3'832'500.00	3'746'629.02

220. FINANCES

Pour les commentaires sur la péréquation, se reporter au chapitre → [Participations cantonales/communales](#).

Extrait de compte

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Intérêts des emprunts	-64'306.00	-65'000.00	-61'819.90
Fonds de péréquation	-1'184'725.00	-828'000.00	-662'052.00
Divers intérêts et revenus	101'276.32	99'800.00	100'546.09
Résultat	-1'147'754.68	-793'200.00	-623'325.81

3. DOMAINES ET BÂTIMENTS

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
31 Terrains	16'403.30	14'800.00	15'943.35
32 Forêts	-46'208.25	-54'500.00	-49'565.00
35 Bâtiments	111'404.60	116'300.00	185'944.00
Résultat	81'599.65	76'600.00	152'322.35

31. TERRAINS

Le terrain en face de la grande salle a été loué sur une période de trois semaines et demie aux gens du voyage (Yéniches d'origine suisse).

Nous louons en fermage à nos agriculteurs 174'040 m² de terrains agricoles qui sont répartis en 7 lots (9 parcelles).

32. FORÊTS

Triage forestier

La Commune de Sullens est rattachée au Groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge. Il a pour but de favoriser une gestion optimale des forêts sur les 15 communes membres et de défendre les intérêts de chacun.

La partie opérationnelle est gérée par un garde forestier qui assume à la fois, une fonction d'autorité publique en tant que représentant de la Direction Générale de l'Environnement (DGE-Forêt) et de gestionnaire des forêts communales.

Les rapports de gestion, établis par le garde forestier, donnent le détail du fonctionnement tant du groupement du Triage forestier intercommunal de la Venoge, que des communes liées par les baux à ferme telle que la nôtre.

Selon le plan de gestion de notre forêt, la surface totale de celle-ci représente environ 49 hectares.

→ groupementdelavenoge.ch & laforestiere.ch

→ [Rapport annuel du triage de la Venoge](#) & [Rapport annuel de la Forestière](#)

Refuge et forêt

Une nouvelle fontaine à été installée au refuge du Devin, fabriquée avec du sapin blanc provenant de nos forêts.

Le traditionnel martelage s'est déroulée le 9 octobre dans les bois des forêts communales, ceci en présence de la Municipalité, de la commission de Gestion, de M. Grégory Gabriel garde forestier, M. Jeremy Zürcher, inspecteur cantonal des forêts et divers invités.

Cette journée de martelage a lieu chaque automne et consiste à marquer les arbres qui seront abattus. Cette année le bois martelé est de 448 sylves ce qui représente le nombre de m³ sur pieds, selon un plan de gestion de nos forêts périurbaines.



Ce volume correspond à l'accroissement annuel de notre forêt. Les données des rapports de la gestion forestière sont le reflet exact des m³ façonnés.

Un complément de plantation a été réalisé notamment dans les zones laissées à nu après la coupe. La commune de Sullens possède environ 5'000 m² de surface forestière classée en biodiversité.

35. BÂTIMENTS COMMUNAUX

La Commune possède un ensemble de bâtiments qui sont en grande partie relativement anciens et pour lesquels il est difficile de prévoir l'entretien sur l'année. La difficulté est d'autant plus grande que nous devons indiquer des prévisions individuelles pour chaque immeuble, et non un montant global pour l'ensemble des bâtiments.

Locations

Décompte des locations de l'année :

- Grande salle/buvette: 28 (en diminution au vu des travaux en cours)
- Refuge: 53

Travaux principaux et remarques pour l'année écoulée

- 350. Grande salle et battoir
 - La rénovation complète de la grande salle est en cours selon le préavis 3/2024. Reprise selon le préavis 7/2023 sur le fonds de réserve bâtiment du montant de fr. 50'000.- pour amortissement des frais d'études de ces travaux.
- 351. Collège
 - La salle de bain de l'appartement a été entièrement rénovée.
 - Une réparation du porche d'entrée a été réalisée afin d'en garantir la stabilité.
- 352. Auberge
 - Le projet de rénovation complète a été stoppé suite à une explosion de l'évaluation des coûts. Le mandat d'architecte a été résilié et un audit du travail réalisé a été effectué par un architecte indépendant ainsi que par une commission du Conseil communal.
 - A la suite de cette situation, des travaux d'entretien courant dans l'appartement ainsi qu'une rénovation simple de la ventilation de la cuisine ont été réalisés.
- 353. Maison de commune, boulangerie et appartement
 - Certains cylindres électroniques des portes de l'administration étant obsolètes, ils ont dû être remplacés.
 - L'isolation supérieur du four à pain a été remplacée.
 - Le carrelage a été remplacé dans certaines zones du laboratoire pour répondre aux exigences du service d'hygiène.
- 354. Bâtiment commercial, bibliothèque et archives
 - Une rénovation complète de la surface commerciale suite à un dégât d'eau survenu en 2023 a été réalisée. Le coût total des travaux se monte à CHF 248'193.00 dont une grande partie est couvert par l'assurance. A charge de la commune : une plus-value de CHF 38'834.05 et 4 mensualités de loyers sur les comptes 2024.
 - Le remplacement des verres des couverts et la peinture des structures métalliques a été réalisée avec une participation aux coûts de l'assurance.

- 355. Bâtiments locatifs Lovettaz et Moille-Sullaz
 - Hormis l'entretien courant, aucune intervention spécifique n'a été réalisée.
- 356. Voirie
 - Hormis l'entretien courant, aucune intervention spécifiques n'a été réalisée.
- 580. Eglise (voir chapitre « 5. Instruction publique – Culte » pour les aspects financiers)
 - L'escalier montant au clocher qui devenait dangereux a été remplacé.

Extrait de comptes

35 Bâtiments	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
350 Grande salle/battoir	10'385.00	-15'200.00	2'696.15
351 Collège	96'119.15	107'800.00	33'656.50
352 Auberge	-18'545.20	-14'400.00	25'400.80
353 Maison de commune	-19'680.95	-17'100.00	-11'670.85
354 Bâtiment commercial	-67'713.00	-30'000.00	2'505.20
355 Locatifs Lovettaz/Moille-Sullaz	147'052.15	128'200.00	163'158.30
356 Bâtiment Voirie	-17'923.75	-18'100.00	-9'562.80
359 Autres bâtiments	-18'288.80	-24'900.00	-20'239.30
Résultat	111'404.60	116'300.00	185'944.00

4. TRAVAUX

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
420 Urbanisme	-6'442.30	-20'000.00	-14'946.75
430 Routes	-271'199.05	-267'300.00	-262'851.05
440 Parcs, places, cimetière	-94'685.41	-92'100.00	-83'600.65
450 Ordures -déchetterie	-678.05	-8'100.00	-209.00
460 Epuration	-53'908.25	-55'500.00	-1'463.15
Résultat	-426'913.06	-443'000.00	-363'070.60

420. URBANISME

La révision du plan général d'affectation communal (PGA) est toujours en cours et se poursuivra en 2025.

430. ROUTES

L'entretien des routes et de notre patrimoine (curage, balayage, travaux d'épaveuse, traitement des fissures, etc.) est suivi de près et les travaux nécessaires sont entrepris dans les meilleurs délais.

Travaux spéciaux

- Passage d'une partie de la RC 317-BP en traversée du village en zone 30 km/h.

440. PARCS, PLACES, CIMETIÈRE

Les places de jeux nécessitent un contrôle et un entretien régulier par nos collaborateurs. Elles sont testées et certifiées une fois par année par le fabricant.

Nous avons équipé le service de la voirie de nouveaux outils électriques afin d'améliorer l'impact environnemental.



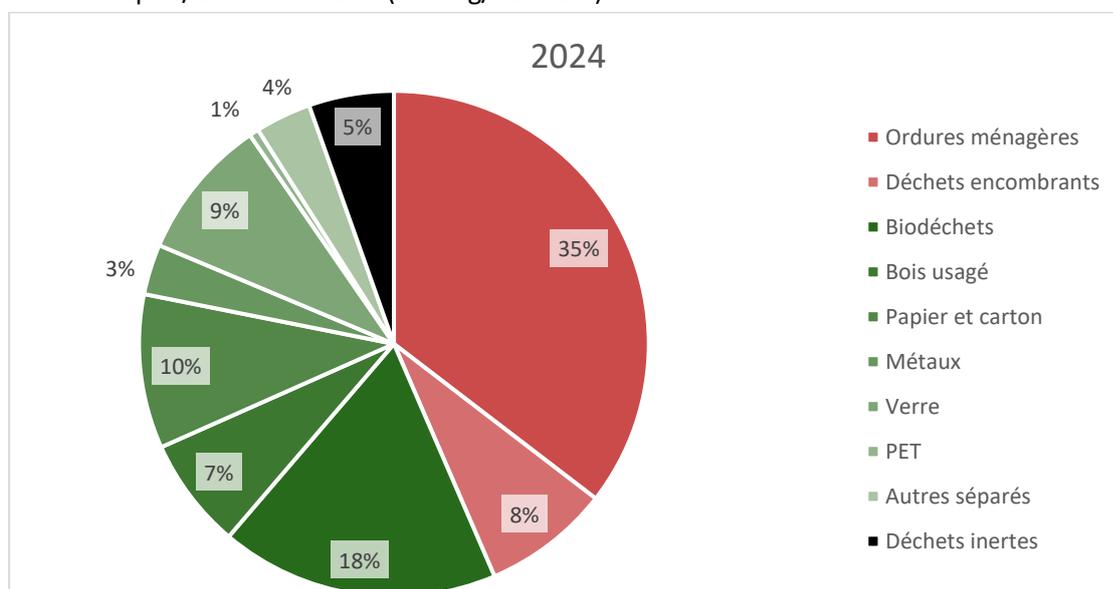
450. ORDURES MÉNAGÈRES ET DÉCHETTERIE

L'équipement en nouveaux containers et la gestion des places de récolte a commencé en 2024 pour un montant de CHF 35'340.-. Reprise sur le fonds de réserve d'un montant de CHF 35'000.- pour l'amortissement de ceux-ci. La fin de ces travaux sera effectuée sur 2025 avec également la reprise du fonds de réserve pour les amortir.

Le fonctionnement de la déchetterie intercommunale du Carroz ainsi que celui de Valorsa étant efficaces, les taxes peuvent être maintenues au niveau actuel.

Extrait des tonnages annuels pour Sullens (source vaud-stat-dechets.ch)

- Ordures ménagères : 136.08 t (111.1 kg/habitant)
- Déchets encombrants : 30.99 t (25.3 kg/habitant)
- Biodéchets : 67.82 t (55.4 kg/habitant)
- Papier/Carton : 37.80 t (30.9 kg/habitant)



460. EPURATION

Le réseau communal étant raccordé à la STEP de Penthaz (AIEE), les frais de ce compte se rapportent ainsi principalement au réseau d'évacuation EU/EC.

5. INSTRUCTION PUBLIQUE – CULTES

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
510 Enseignement primaire	-370'401.38	-375'700.00	-369'477.30
520 Enseignement secondaire	-183'419.37	-198'200.00	-186'665.65
540 Orientation prof	-1'047.90	-1'000.00	-1'142.25
580 Temple et cultes	-17'130.22	-31'000.00	-13'230.10
Résultat	-571'998.87	-605'900.00	-570'515.30

510. & 520. GROUPEMENT SCOLAIRE DE LA CHAMBERONNE

La commune est impliquée dans la gestion financière de l'EPS La Chamberonne via sa participation aux séances du Bureau de référence. Responsable des transports scolaires, nous organisons les plannings pour le déplacement de près de 500 élèves entre les 4 villages de notre groupement.

Nombre d'élèves

- Primaire: 676 élèves (672 en 2023) dont 124 de Sullens
- Secondaire: 261 élèves (262 en 2023) dont 37 de Sullens

Utilisation des bâtiments

- Collège de Sullens (4 salles occupées, plus 1 salle ACM)
 - 1P/2P : 38 élèves
 - 3P : 37 élèves
- Grande salle
 - Classe MATAS (Module d'activités temporaires alternatives à la scolarité) jusqu'au 31.05.2024
 - Salle de gym

Passeports-vacances

Notre commune ne s'occupe plus depuis cette année de la répartition des frais des passeports-vacances entre les trois communes de Bournens, BousSENS et Sullens. Seule la part des frais à la charge de notre commune nous est facturée, la Commune boursière de Lausanne se chargeant d'envoyer à chaque commune son décompte.

→ apvrl.ch

580. EGLISE

Dans le cadre de la convention signée entre les cinq communes de la Paroisse de Vufflens-la-Ville (Bournens, BousSENS, Mex, Sullens et Vufflens-la-Ville), 2024 est le premier exercice où tous les frais relatifs aux cultes (organiste, service et frais du cultes, etc.) sont pris en charge par la commune boursière de Vufflens-la-Ville et réparti au prorata des habitants aux cinq communes de la Paroisse (pour notre part CHF 6'138.27 selon les comptes / CHF 10'000.00 au budget).

Par contre, nous continuons comme commune boursière de gérer les frais relatifs au bâtiment de l'Eglise et à les répartir entre les trois communes propriétaires (Bournens, BousSENS et Sullens) au prorata des habitants.

6. POLICE

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
61 Corps de police	-211'161.55	-184'300.00	-178'876.00
64 Service inhumations	-128.75	-2'000.00	-739.35
65 Défense incendie (SDIS)	-37'852.50	-38'000.00	-39'642.00
66 Protection civile (PCI)	-29'930.25	-30'100.00	-29'609.55
Résultat	-279'073.05	-254'400.00	-248'866.90

610. GENDARMERIE

La commune de Sullens est rattachée au poste de Gendarmerie d'Echallens. Selon les renseignements reçus, nous habitons dans un village relativement calme. Les données à suivre vont effectivement dans ce sens, la plupart des chiffres étant stables (à noter que ces indications concernent l'ensemble du territoire communal, donc également hors village) :

- 11 vols par effraction dans une habitation
- 33 accidents de circulation, également hors localité
- 5 cybercriminalités

Un agent de proximité est également à disposition de la Municipalité pour toutes questions pouvant concerner la Gendarmerie.

→ vd.ch/djes/polcant/

Pour les commentaires sur la participation cantonale à la police cantonale, se reporter au chapitre

→ [Participations cantonales/communales.](#)

Ce compte inclut également notre participation pour un ASP (intercommunal avec Romanel-sur-Lausanne) ainsi que les recettes y relatives et les taxes de parage.

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
Participations cantonales	-195'340.00	-167'000.00	-164'407.00
Participations ASP Romanel	-12'387.10	-12'000.00	-8'811.40
Amendes et macarons	11'546.55	10'000.00	8'578.90
Résultat	-196'180.55	-169'000.00	-164'639.50

611. PATROUILLEURS SCOLAIRES

Ils sont actuellement au nombre de 5. Ce service à la population et aux élèves répond au besoin de sécurité pour la traversée de la route cantonale depuis fin 2015.

650. DÉFENSE INCENDIE (SDIS)

Lors de l'assemblée générale, le rapport d'activité a été présenté tout comme les comptes.

→ sdis-venoge.com

660. PROTECTION CIVILE

Lors de l'assemblée générale, le rapport d'activité a été présenté tout comme les comptes.

→ pci-gdv.ch

→ [Rapport annuel de l'ORPC](#)

7. SÉCURITÉ SOCIALE

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
710 Service social	-181'389.65	-160'000.00	-146'097.95
720 Prévoyance sociale cantonale	-864'210.40	-962'500.00	-899'125.85
Résultat	-1'045'600.05	-1'122'500.00	-1'045'223.80

710. SERVICE SOCIAL ET INTERCOMMUNAL

AJENOL (Accueil de jour des Enfants du Nord-Ouest Lausannois)

Cette structure, dont la commune de Sullens fait partie des 7 communes membres, regroupe les services suivants :

- Accueil Collectif Préscolaire
- Accueil Collectif Parascolaire
- Accueil en Milieu Familial

Les coûts de ces accueils sont en constantes augmentations afin d'étoffer le réseau, répondre aux besoins de la population et également en lien avec la capacité financière des parents.

En 2024, 1'549 (1'478 en 2023) enfants, dont 95 (93 en 2023) enfants de Sullens, ont pu bénéficier d'un accueil au sein du réseau :

- En collectif préscolaire : 347 (352)
- En collectif parascolaire : 834 (758)
- Auprès des 57 (59) AMF certifiées : 368 (368) enfants de tout âge, dont 25 enfants à Sullens auprès de 4 AMF.

La structure collective de l'APEMS de Sullens (Cap'Sul) et ses antennes de BousSENS (Satellite) et Bournens (Météore dès août 2024) ont pu offrir une solution de garde à 122 (103) élèves de nos 3 villages (Bournens, BousSENS, Sullens), ainsi que 2 enfants de Cheseaux et un hors réseau.

En 2024, le réseau AJENOL a pu offrir 25 places supplémentaires à nos familles, principalement en parascolaire.

→ ajenol.ch

→ [Rapport annuel AJENOL](#)

720. PRÉVOYANCE SOCIALE CANTONALE

Facture sociale

Les acomptes de l'exercice 2024 correspondent au budget et sont en relation directe avec notre capacité financière (impôts courants et conjoncturels).

Par contre nous bénéficions d'un retour sur le décompte final de l'année 2023 suite à la prise en charge par l'Etat de Vaud d'une partie des frais de la cohésion sociale, ceci suite à l'accord Canton-Communes négociés par les deux faîtières des communes (UCV et AdCV) dans le cadre de la diminution de la participation des communes aux augmentations des dépenses sociales.

Pour les commentaires sur la facture sociale, se reporter également au chapitre → [Participations cantonales/communales](#).

ARASPE

Depuis la reprise par le canton de la majeure partie des coûts liés aux prestations sociales, les communes ne financent directement plus que les frais de fonctionnement des AAS et du CSR, il en résulte une charge de CHF 6'270.80.

L'ARASPE gère entre autres, l'attribution du RI et des PC Familles, ainsi que les prestations complémentaires AVS. Elle met à disposition également l'aide à la réinsertion sociale et professionnelle.

→ araspe.ch

→ [Rapport annuel ARASPE](#)

8. SERVICES INDUSTRIELS

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Budget 2024	Comptes 2023
810 Service des eaux	-26'777.25	-30'100.00	-5'491.45

810. SERVICE DES EAUX

Plan Directeur de la Distribution de l'Eau

Le PDDE est un document en continuels ajustement par rapport aux constructions nouvelles, pose de nouvelles conduites et travaux routiers incluant les changements de conduites d'eau potable, ceci pour les principaux points. Ce document est suivi de très près par le Canton (contrôle de qualité de l'eau, subventions, etc.).

Afin d'éviter des pertes d'eau importantes, un contrôle du réseau a été mis en place afin de détecter les fuites. La révision des bornes hydrantes se poursuit annuellement selon un planning bien établi.

Eau potable

Afin de garantir en tout temps une qualité de l'eau potable irréprochable, la Municipalité s'est attaché les services d'un fontainier breveté qui est en charge de la gestion et du contrôle de l'exploitation du réseau d'eau potable, des captages, du traitement de l'eau et du transport.

En tant que distributeur d'eau, la commune à l'obligation de faire prélever 4 fois par année des échantillons d'eau potable qui sont transmis pour analyses dans un Laboratoire spécialisé. Une surveillance régulière a été mise en place pour l'installation de mise en pression du réservoir de la Croix. Un turbidimètre a été installé au réservoir pour contrôler la transparence de l'eau, ceci selon les directives de l'AQUA-Contrôle.

L'eau que nous achetons à Lausanne en complément des sources, arrive déjà traitée, mais est également contrôlée.

De plus, l'office de la consommation du canton de Vaud (OFCO) effectue également des contrôles inopinés de la qualité de l'eau.

COMPTES DU BILAN

Extrait de comptes

	Comptes 2024	Comptes 2023
91 ACTIFS	11'212'767.20	10'647'740.93
910 Disponible	410'912.59	832'388.88
911 Débiteurs	1'500'085.26	1'229'084.20
912 Placements	5'003'800.00	4'910'836.25
913 Actifs transitoires	68'951.25	199'946.40
914 Investissements	4'203'518.10	3'449'985.20
915 Prêts et capitaux de dotation	25'500.00	25'500.00
92 PASSIFS	-11'212'767.20	-10'647'740.93
920 Engagements courants	-681'302.65	-1'200'360.15
922 Emprunts à moyen et long terme	-7'000'000.00	-5'800'000.00
925 Passifs transitoires	-283'134.62	-296'762.34
928 Financements spéciaux & Fonds de réserve	-2'621'187.45	-2'726'187.45
929 Capital	-627'142.48	-624'430.99

DÉTAILS COMPLÉMENTAIRES - BILAN PAR COMPTE

910 DISPONIBLE

Total sur les comptes CEDC, Postfinance et caisse.

911 DÉBITEURS

Impôts en attente d'encaissement via l'ACI, et divers autres débiteurs.

912 PLACEMENTS

Terrains et bâtiments propriétés de la Commune. La surface des terrains occupés par les bâtiments listés ci-dessous représente 8'963 m², soit une valeur d'env. CHF 4'500'000.-. Cette valeur n'est pas indiquée au Bilan.

Préavis 09/2021 et 05/2023 Etude auberge

Suite à l'arrêt de ce projet et à la signature de la convention avec l'architecte, nous pouvons boucler les préavis 9/2021 et 5/2023 pour le crédit d'étude « rénovation de l'auberge communale » de la manière suivante :

Travaux 2021	8'200.00
Travaux 2022	69'008.05
Travaux 2023	129'828.20
Travaux 2024	140'798.30
Total coût préavis 09/2021 et 05/2023	347'834.55
	Accordé : 470'000.00
./. Participation de tiers	-10'000.00
./. Amortissement 2024	-37'834.55
Valeur au 31.12.2024 (Poste 9123.09)	300'000.00

Extrait de comptes

Détail 912	Valeur d'assurance (base indice 2024 - 140) ou estimation fiscale	Valeur Bilan 2024
Terrains non-construits	325'500.00	123'800.00
Bâtiment commercial- bibliothèque	945'840.00	330'000.00
Maison de Commune	2'933'198.00	860'000.00
Voirie	740'376.00	330'000.00
Auberge Crédit d'études (préavis 9/2021-5/2023)		300'000.00
Valeur comptable	1'910'222.00	450'000.00
Lovettaz A et B	2'919'641.00	890'000.00
Moille-Sullaz 5	2'073'008.00	1'720'000.00
Résultat	11'847'785.00	5'003'800.00

913 ACTIFS TRANSITOIRES

Acomptes de l'ACI sur des impôts (principalement) à recevoir et divers.

914 INVESTISSEMENTS

Patrimoine administratif sous déduction des amortissements obligatoires et subventions (selon postes). Les bâtiments du patrimoine administratif n'ont aucune valeur au Bilan. Seuls les travaux à amortir y figurent.

Détail 914	Amortissements, reprises de réserves, subventions, travaux et part des privés	Valeurs au 31.12.2024 (amortissements déduits)
Séparatif quartier église	-12'500.00	182'000.00
Route de Mex	-14'500.00	85'500.00
Rond-point et rte de Bournens	-19'000.00	81'000.00
Route de Mex hors localité	-50'000.00	0.00
Chemin de Perroset 2 ^{ème} étape	-12'500.00	336'000.00
Eclairage public Perroset 2 ^{ème} étape	-12'000.00	90'000.00
Séparatif Perroset 2 ^{ème} étape	-34'000.00	823'000.00
Séparatif Perroset - privés	-13'000.00	426'000.00
Séparatif Moille-Sullaz	-5'000.00	135'000.00
Routes Rue de l'Eglise – Rue de La Grange Neuve	-5'000.00	135'000.00
Etude Chemin de Moille-Sullaz	-6'519.40	0.00
Grande salle – réfection buvette/sanitaires	900'018.10	907'018.10
Collège - préau	124'534.20	130'000.00
Conduite d'eau Perroset 2 ^{ème}	-17'000.00	263'000.00
Conduite bouclage Pâquis	-26'000.00	174'000.00
Conduite Rue de l'Eglise/La Grange-Neuve	-32'000.00	168'000.00
Forêts (pas d'amortissement)	0.00	100'000.00
Véhicules et mobilier achat du véhicule utilitaire	-12'000.00	168'000.00
Résultat	753'532.90	4'203'518.10

915 PRÊTS ET CAPITAUX DE DOTATION

Valeur nominative des actions Romande Energie.

920 ENGAGEMENTS COURANTS

Créanciers divers – principalement factures reçues début 2025, mais concernant l'exercice et la TVA 2024 (transitoires).

922 EMPRUNTS À MOYEN ET LONG TERME

Les emprunts au 31.12.2024

925 PASSIFS TRANSITOIRES

Loyers payés en avance, décomptes impôts, indemnités à payer et autres décomptes en attente.

928 FINANCEMENTS SPÉCIAUX & FONDS DE RÉSERVE

Affectations et reprises de réserves :

Détail 928	Reprise de fonds	Affectation aux fonds	Solde au 31.12.2024
Fonds affectés			
- Protection civile			74'387.45
- Ordures ménagères			40'000.00
- Epuration			60'800.00
- Service eau			76'000.00
Fonds de renouvellement			
- Service eau			16'000.00
- Péréquation/social			370'000.00
Fonds de réserve			
- Voirie	-35'000.00		30'000.00
- Routes			200'000.00
- Impôts			230'000.00
- Bâtiments			944'000.00
- Contournement			450'000.00
- Etude bâtiments	-50'000.00		0.00
- AIEE			80'000.00
- PECC	-20'000.00		50'000.00
	-105'000.00	0.00	2'621'187.45

929 CAPITAL

Le bénéfice annoncé de l'exercice, soit CHF 2'711.49, est inclus dans le Capital.

COMPTES D'INVESTISSEMENTS

C.1 PRÉAVIS CLÔTURÉS

PRÉAVIS 1/2019 SÉPARATIF QUARTIER DE PERROSET 2ÈME ÉTAPE, LOT 2

Suite à l'enregistrement du dernier décompte de ce préavis pour le raccordement d'un privé en fin 2024, nous pouvons vous présenter le décompte final suivant :

Décompte pour 2024 :

- Solde factures CHF 8'062.00
- Participation du privé CHF 4'717.85

Décompte final (en CHF)

Génie civil	1'130'189.70	
Appareillage eau potable	196'992.25	
Eclairage public	60'079.60	
Aménagements	63'678.55	.
Honoraires	190'281.75	
Total coût préavis	1'641'221.85	Préavis 1/2020 CHF 1'800'000.-
./. Part des privés 2021	-28'555.05	
./. Part des privés 2022	-60'179.80	
./. Amortissement 2022	-55'000.00	
./. Subvention ECA 2023	-42'151.00	
./. Part des privés 2023	-4'735.40	
./. Amortissement 2023	-67'538.60	
./. Part des privés 2024	-4'717.85	
./. Amortissement 2024	-56'344.15	
Valeur au 31.12.2024	1'322'000.00	à amortir sur 28 ans
Répartition :		
9141.30 Routes	304'000.00	
9141.31 Eclairage	48'000.00	
9141.32 Séparatif	419'000.00	
9141.32 Séparatif privés	350'000.00	
9144.15 Service des eaux	201'000.00	

PRÉAVIS 1/2023 RÉFECTION DES RUES DE L'ÉGLISE ET DE LA GRANGE NEUVE

Décompte pour 2024 :

- Solde factures CHF 4'051.45
- Subvention ECA CHF 26'021.00

Décompte final (en CHF)

Génie civil	257'549.50	
Appareillage eau potable	64'068.15	
Aménagements	7'559.80	.
Honoraires	23'759.20	
Total coût préavis	352'936.65	Préavis 1/2023 CHF 449'000.-
./. Amortissement 2023	-8'885.20	
./. Subvention ECA 2024	-26'021.00	
./. Amortissement 2024	-15'030.45	
Valeur au 31.12.2024	303'000.00	à amortir sur 30 ans
Répartition :		
9141.37 Routes	135'000.00	
9144.17 Service des eaux	168'000.00	

PRÉAVIS 2/2023 AMÉNAGEMENT DE LA COUR DU COLLÈGE

Décompte pour 2024 :

- Solde factures CHF 139'483.45
- Subvention Etat de Vaud CHF 4'350.00

Décompte final (en CHF)

Travaux aménagements	109'962.65	
Divers (matériel, etc)	11'375.30	.
Honoraires	23'611.30	
Total coût préavis	144'949.25	Préavis 2/2023 CHF 145'000.-
./. Subvention 2024	-4'350.00	
./. Amortissement 2024	-10'599.25	
Valeur au 31.12.2024	130'000.00	à amortir sur 10 ans

PRÉAVIS 3/2023 TRAVAUX DE BOUCLAGE DE LA CONDUITE D'EAU POTABLE «PÂQUIS »

Décompte pour 2024 :

- Solde factures CHF 22'927.20

Décompte final (en CHF)

Génie civil	139'131.50	
Appareillage eau potable	51'563.90	
Aménagements	4'387.55	.
Honoraires	29'441.20	
Total coût préavis	224'524.15	Préavis 3/2023 CHF 325'000.-
./. Amortissement 2023	-1'596.95	
./. Subvention ECA 2024	-37'315.00	
./. Amortissement 2024	-11'612.20	
Valeur au 31.12.2024	174'000.00	à amortir sur 29 ans
Répartition :		
9141.00 Routes	0.00	
9144.16 Service des eaux	174'000.00	

PRÉAVIS 9/2023 REMPLACEMENT DU VÉHICULE COMMUNAL

Décompte pour 2024 :

- Solde factures CHF 13'540.05

Le léger dépassement est dû à la révision de la deuxième lame à neige ainsi que l'achat d'une benne supplémentaire qui ont été comptabilisée dans ce préavis.

Décompte final (en CHF)

Dépenses 2023	203'546.30	
Dépenses 2024	13'540.05	
Total coût préavis	217'086.35	Préavis 9/2023 CHF 210'000.-
./. Vente ancien véhicule	-3'500.00	
./. Amortissement 2023	-20'046.30	
./. Amortissement 2024	-25'540.05	
Valeur au 31.12.2024	168'000.00	à amortir sur 9 ans

C.2 PRÉAVIS EN COURS

Situation au 31.12.2024 :

- 07/2023 et 03/2024 Etude et rénovation de la Grande salle
- 01/2024 Etude Chemin de Moille-Sullaz
- 07/2024 Etude exploratoire pour le contournement de Sullens et Bournens

C.3 AMORTISSEMENTS

Le détail du patrimoine administratif se trouve sous → 914 Investissements pour un total d'amortissement en 2024 de CHF 359'325.75, soit :

- CHF 279'325.75 d'amortissements obligatoires
- CHF 30'000.00 d'amortissements supplémentaires
- CHF 50'000.00 de reprises de réserve

A titre informatif, nous avons également enregistré un montant de CHF 51'321.54 pour des amortissements du patrimoine financier (CHF 37'834.55 pour le poste Etude de la transformation de l'auberge communale et CHF 13'486.99 pour le poste Pertes sur débiteurs).

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

AAS	Agence d'assurances sociales
ACI	Administration cantonale des impôts
AF	Aménagements fonciers
AIEE	Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
AJENOL	Accueil de jour des enfants du nord-ouest lausannois
AMF	Accueillante en milieu familial
APEMS	Accueil pour enfants en milieu scolaire
AQUA-Contrôle	Assurance qualité de l'eau
ARASPE	Association régionale d'action sociale Prilly-Echallens
ASAC	Association des Structures d'Accueil de la Chamberonne
ASPMAD	Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile
ASP	Assistant de sécurité publique
AVIVO	Association vieillesse, invalides, veuves et orphelins
BH	Borne hydrante
CDAP	Cour de droit administratif et public
CSR	Centre Social Régional
DGTL	Direction Générale du Territoire et du Logement
EC	Eaux claires
ECA	Etablissement cantonal d'assurance contre l'incendie et les éléments naturels
EMS	Etablissement médico-social
EPT	Equivalent (emploi) plein temps
EU	Eaux usées
EVAM	Etablissement vaudois d'accueil des migrants
FVSP	Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers
LAT	Loi sur l'aménagement du territoire
LEO	Loi sur l'enseignement obligatoire
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
OFAS	Office fédéral des assurances sociales
ORPC	Organisation régionale de protection civile du Gros-de-Vaud
PDCn	Plan directeur cantonal
PDDE	Plan directeur de distribution d'eau
PDR	Plan directeur régional
PECC	Plan énergie et climat communal
PGA	Plan général d'affectation
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PPA	Plan partiel d'affectation
RI	Revenu d'insertion
SCAJE	Service cantonal de l'accueil de jour des enfants
SCRIS	Statistiques Vaud
SDIS	Service de Défense Incendie et de Secours
SDNL	Schéma directeur nord lausannois
SIL	Services industriels Lausanne
STAP	Station de pompage
UCV	Union des communes vaudoises